

41^e séance

LOI DE FINANCES POUR 2007

SECONDE PARTIE

Projet de loi de finances pour 2007 (n^{os} 3341, 3363).

Mission « Défense »

ÉTAT B

Autorisations d'engagement : 35 869 546 154 euros ;

Crédits de paiement : 36 285 041 485 euros.

Amendement n° 112 rectifié présenté par le Gouvernement.

État B

Mission « Défense »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	907 976
<i>Dont Titre 2</i>	0	907 976
Préparation et emploi des forces	0	19 592 836
<i>Dont Titre 2</i>	0	19 592 836
Soutien de la politique de la défense	0	2 043 208
<i>Dont Titre 2</i>	0	2 043 208
Équipement des forces	0	1 207 383
<i>Dont Titre 2</i>	0	1 207 383
Totaux	0	23 751 403
Solde		- 23 751 403

Annexes

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 8 novembre 2006, de M. le Premier ministre, un projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et de prévenir l'évasion fiscale.

Ce projet de loi, n° 3428, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 8 novembre 2006, de M. le Premier ministre, un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Chypre relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure.

Ce projet de loi, n° 3429, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 8 novembre 2006, de M. le Premier ministre, un projet de loi en faveur des consommateurs.

Ce projet de loi, n° 3430, est renvoyé à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI ADOPTÉE PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 8 novembre 2006, transmise par M. le président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, visant à faciliter le transfert des ports maritimes aux groupements de collectivités.

Cette proposition de loi, n° 3427, est renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

Transmissions

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Communications du 7 novembre 2006

- E 3310. – Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – Programme législatif et de travail de la Commission pour 2007 – (COM [2006] 0629 final) ;
- E 3311. – Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant création de l'Institut européen de technologie – (COM [2006] 0604 final).

**SÉANCES D'INITIATIVE PARLEMENTAIRE
ET SÉANCES DE QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT**

(Novembre 2006 – Février 2007)

Jeudi 23 novembre :

Séance d'initiative parlementaire (groupe UMP).

Mardi 28 novembre :

Questions orales sans débat.

Mardi 5 décembre :

Questions orales sans débat.

Mardi 12 décembre :

Séance d'initiative parlementaire (groupe UDF).

Jeudi 14 décembre :

Séance d'initiative parlementaire (groupe UMP).

Mardi 19 décembre :

Questions orales sans débat.

Mardi 9 janvier :

Questions orales sans débat.

Mardi 16 janvier :

Questions orales sans débat.

Mardi 23 janvier :

Séance d'initiative parlementaire (groupe CR).

Jeudi 25 janvier :

Séance d'initiative parlementaire (groupe UMP).

Mardi 30 janvier :

Questions orales sans débat.

Mardi 6 février :

Séance d'initiative parlementaire (groupe socialiste).

Jeudi 8 février :

Séance d'initiative parlementaire (groupe UMP).

Mardi 13 février :

Questions orales sans débat.

Mardi 20 février :

Questions orales sans débat.

